Chargé d'affaires institutionnelles

Offre d'emploi de l'Université de Paris
Direction générale déléguée aux affaires juridiques / Pôle régulation de l'établissement

Référence de l'offre : **UP201**

Cadre de l'offre d'emploi : Catégorie A BAP J Corps IGE, AAE Quotité de travail : 100% **Emploi-type REFERENS** Chargé des affaires juridiques **Durée du contrat** : si contractuel, trois ans **Date de la publication :** 29/06/2020	**Date souhaitée de prise de fonction :** 01/09/2020 **Localisation du poste :** 85, boulevard Saint-Germain – 75006 Paris **Contact :** Direction générale déléguée aux affaires juridiques : direction.juridique@u-paris.fr Alice CHITRAKAR – Directrice du Pôle régulation de l'établissement

REJOINDRE L'UNIVERSITÉ DE PARIS

Postuler aujourd'hui à l'Université de Paris, issue du rapprochement des universités Paris Descartes et Paris Diderot et intégrant l'Institut de physique du globe de Paris, c'est choisir une université qui propose pour la première fois sur le territoire parisien, une offre de formation pluridisciplinaire des plus complètes et des plus ambitieuses en recherche, tout en ayant un fort rayonnement international.

Présente sur plus de 20 sites, dont 11 à Paris, 7 en Ile de France, et 3 en outre-mer, l'Université de Paris vous attend avec plus de 200 métiers et de vastes perspectives de parcours professionnels. En tant qu'employeur responsable, elle s'engage à favoriser la qualité de vie au travail, l'inclusion professionnelle et l'innovation individuelle et collective.

PRÉSENTATION DE LA DIRECTION/STRUCTURE D'ACCUEIL DU POSTE

Missions de la Direction Générale Déléguée aux Affaires Juridiques (DGDAJ)

La DGDAJ de l'Université de Paris est composée de 25 agents, dont 14 juristes. Elle a pour mission d'assurer la sécurisation juridique de l'activité de l'établissement. A ce titre, elle apporte un conseil juridique aux différents acteurs de celui-ci, traite les contentieux et précontentieux, assure la rédaction et la validation juridique des conventions hors recherche, des statuts et des règlements. Elle a également comme mission d'assurer la veille juridique et le secrétariat des instances centrales et disciplinaires, et organise les processus électoraux.

Elle se donne enfin pour mission de diffuser la culture juridique au sein de l'établissement.

Missions du Pôle régulation de l'établissement

Le Pôle régulation de l'établissement a pour mission principale d'assurer la régularité du fonctionnement de l'université. Il assure le secrétariat des instances centrales de l'établissement (conseil d'administration et sénat académique), le secrétariat

des sections disciplinaires, ainsi que la rédaction et la validation juridique des actes de l'établissement (statuts, règlements, arrêtés).

Principaux projets pilotés par le pôle :
- mise en place des instances et des sections disciplinaires
- sécurisation les circuits institutionnels
- rédaction cohérente et homogène des décisions de l'établissement
- organisation des élections des instances centrales

Il se compose du Département régulation des instances composé de trois agents (2A et 1B) et de la Cellule régulation de la prise de décision (1A), encadrés par un directeur.

MISSIONS ET ACTIVITÉS

Missions du poste

Au sein du Pôle régulation de l'établissement de la DGDAJ, le chargé d'affaires institutionnelles assure les missions de la Cellule régulation de la prise de décision, à savoir :
- la rédaction des statuts, des règlements, des arrêtés et des délégations de signature et de pouvoir
- la rédaction des notes juridiques à l'attention de la présidence, de la direction de l'université et/ou de l'ensemble la communauté universitaire
- le secrétariat de la commission des statuts
- la participation à la mission de conseil du pôle (appui aux directions métiers en matière institutionnelle)
- la participation à la diffusion de la culture institutionnelle au sein de l'établissement, notamment au travers d'actions de formation et de sensibilisation
- la participation à la mise en place d'outils de suivi et de modèles
- la veille juridique dans le cadre de son périmètre d'activité

Dans l'exercice de ces missions, l'agent sera principalement en lien avec le Département accompagnement des facultés, le Département conseil juridique et règlement des litiges et le Pôle partenariats de la DGDAJ.

Encadrement

L'agent n'a pas de fonction d'encadrement

PROFIL RECHERCHÉ

Compétences et aptitudes professionnelles requises

Connaissances, formations et expériences professionnelles :
- Connaissances solides en droit public
- Connaissance du fonctionnement institutionnel d'un établissement public fortement apprécié

Savoir-faire :
- Qualité rédactionnelle forte
- Utiliser les outils bureautiques

Savoir-être :
- Rigueur
- Discrétion
- Réactivité
- Rendre compte de son activité et alerter en cas de dysfonctionnements

- Etre force de proposition
- Qualités relationnelles

Formation et expérience nécessaires

- Master en droit public
- Expérience professionnelle au sein de l'enseignement supérieur et de la recherche fortement souhaitée

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Poste ouvert aux agents titulaires de la fonction publique (détachement/mutation) et aux agents non titulaires. Pour proposer votre candidature, envoyez votre dossier complet (CV et lettre de motivation), en rappelant la référence de l'offre, par email à direction.juridique@u-paris.fr